



U.S.R.T.S FO/UNCP FO AMBULANCIERS SUD-OUEST
Siège social : Maison des syndicats.
2 Impasse FRANKLIN. 33530 BASSENS
Téléphone : **05 56 31 67 00**
E-mail : fo.ambulances@gmail.com

UN ACCORD SOUMIS A SIGNATURE

Comme prévu, les négociations sont terminées et débouchent sur un texte soumis à signature jusqu'au 16 juillet 2016.

Les OP (Organisations Professionnelles - patronales) par la voix de la Fnts présentent les dernières modifications de leur texte, uniquement d'ordre rédactionnelles et d'architecture du texte. Elles en rappelleront tout au long de cette réunion le caractère définitif, « comme prévu ».

La CGT manifeste son désaccord et souhaite la poursuite des discussions sur des points tels que :

- Le seuil annuel des heures supplémentaires (480 heures !).
- Le découpage des heures.
- Les conditions d'interruption des pauses.
- Les temps d'habillage / déshabillage
- L'heure toujours trop tardive de prévenance pour les horaires du lendemain (19 heures).

La CFTC (avec le mandat de la CGC !!) salue cette nouvelle architecture et se positionne d'ors et déjà comme signataire.

FORCE OUVRIERE / Uncp réaffirme son « refus clair et massif » de l'accord. Sans revenir point par point sur des articles que nous considérons annexes ou secondaires et sur lesquels nous avons déjà longuement argumenté, nous répétons notre position initiale qui consiste à refuser fondamentalement que les salariés autofinancent leur propre augmentation des taux horaires. C'est pourtant exactement ce qu'il nous est proposé via la non rémunération de 1h30 ou 2h00 de pauseS déduites quotidiennement de notre amplitude.

Selon nous, ce texte n'est pas suffisamment ni significativement différent (pour reprendre le propre terme des OP !!) de l'accord dit « du 7 août 2015 » pour que nous nous positionnions sur une signature.

Les premiers retours de la consultation que nous menons d'ors et déjà auprès de nos adhérents expriment logiquement le rejet de ce texte et restent cohérents avec les positions que nous avons eu de cesse de défendre. Ce n'est pas dans nos poches ni sur notre dos via une flexibilité accrue que nos employeurs doivent trouver le gisement permettant une hausse de nos taux horaires à des valeurs, de plus, tout juste acceptables.

FO, la Cgt et la Cfdt consultant leur base, l'heure est plus que jamais venue de faire remonter via vos syndicats votre décision vis-à-vis de cet accord : il n'est ni plus ni moins que l'expression de nos conditions de travail et salariales pour les 10 ou 15 prochaines années !!

Dès que possible, FO/Uncp communiquera en détail autour de ce texte et vous aurez en toute transparence notre positionnement article par article.

Merci d'avoir lu ce compte rendu, l'équipe de Force ouvrière/Uncp.

U.S.R.T.S FO/UNCP FO AMBULANCIERS SUD-OUEST

Téléphone : **05 56 31 67 00**

E-mail : fo.ambulances@gmail.com